



### **La Ville soutient ses habitants et ses entreprises en suspendant jusqu'au 31 décembre les intérêts et les pénalités pour la taxe foncière arriérée**

BRAMPTON, ON (le 1<sup>er</sup> octobre 2020) – Hier, le conseil municipal de Brampton a approuvé la suspension de tous les intérêts et pénalités pour les paiements de taxes foncières en retard jusqu'au 31 décembre.

Dans un premier temps, la Ville avait suspendu les pénalités et les intérêts jusqu'au 19 août. Cette décision a apporté un soulagement financier à de nombreux membres de notre communauté qui ont été les plus touchés par la pandémie de COVID-19. La suspension des intérêts et des pénalités pour les paiements de la taxe foncière en retard du 20 août au 31 décembre apportera un soulagement financier supplémentaire aux habitants et aux entreprises de notre ville en cette période difficile.

Des avis de taxe foncière arriérée seront envoyés en octobre pour informer les propriétaires des sommes dues.

L'annonce d'aujourd'hui ne signifie pas une annulation des taxes arriérées. Les contribuables sont tenus de payer tous les montants de taxe foncière indiqués sur leur facture de taxe finale, qui a été publiée en juin. Seuls les intérêts et les pénalités sur les montants arriérés entre août et décembre sont suspendus. Tous les montants doivent être reçus par la Ville avant le 31 décembre, afin d'éviter que d'autres pénalités et intérêts ne s'accumulent sur tout solde en souffrance à ce moment-là. Les contribuables qui ne connaissent pas de difficultés financières en raison de la pandémie de COVID-19 sont encouragés à continuer de payer leur taxe foncière avant les dates d'échéance.

Les dernières dates d'échéance des versements réguliers sont le 23 septembre 2020, le 21 octobre 2020 et le 18 novembre 2020. Les détails des options de paiement sont disponibles sur le [site Web](#) de la Ville.

Les paiements mensuels préautorisés (PAT) et les derniers prélèvements pour le paiement de la taxe foncière auront lieu en septembre, octobre, novembre et décembre.

Pour toute demande de renseignements, veuillez [utiliser ce formulaire](#).

Pour les dernières mises à jour sur l'intervention de la Ville de Brampton face à la COVID-19, visitez le site [www.brampton.ca/covid19](http://www.brampton.ca/covid19).

#### **CONTACT MÉDIA**

Monika Duggal  
Coordonnatrice, Médias et Engagement communautaire  
Communication stratégique  
Ville de Brampton  
905-874-3426 | [Monika.Duggal@brampton.ca](mailto:Monika.Duggal@brampton.ca)